

# TRAMAIN (Côtes d'Armor)

## La Noë Cadet

### Châssis

*Troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle*



Ce modeste châssis a été déposé à une époque inconnue et conservé par le nouveau propriétaire de l'édifice. Sa provenance est donc incertaine. Nous avons toutefois identifié une baie dont les dimensions lui correspondent. Ses ouvrages en bois sont assez frustes, mais sa serrurerie est plus ouvragée. Il abandonne la division en compartiments, fréquente en Bretagne, même sur des ouvrages de petit format, pour s'ouvrir en totalité. Sa surface vitrée reste toutefois modeste et conforme aux traditions. Ses vantaux vitrés s'apparentent d'ailleurs plutôt à des volets vitrés tant l'importance des panneaux de bois est grande. Aussi, la conception de ce châssis laisse-t-elle une large part à leur ouverture pour procurer un éclairage correct.

### *La menuiserie*

#### Le bâti dormant

La modestie de ses dimensions justifie l'abandon de la division en compartiments. Rappelons pourtant qu'au XVII<sup>e</sup> siècle et en Bretagne, des croisées aussi réduites étaient recoupées par un meneau et un croisillon. Le bâti est assemblé à tenons et mortaises traversées et curieusement non chevillés. Ses chants intérieurs sont parcourus par une feuillure permettant d'installer les vantaux vitrés à recouvrement. Il est permis de penser qu'il ne possédait pas de pièce d'appui. En effet, la seule baie (fig. E.2), dans un pavillon indépendant près du logis, dont les cotes entre tableaux (larg. 650 mm / haut. 950 mm) sont cohérentes avec le clair d'ouverture du châssis (larg. 626 mm / haut. 928 mm) ne permet pas l'installation d'une telle pièce.

#### Les vantaux vitrés

Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées et divisé en hauteur par une traverse intermédiaire. Leur conception est simplifiée par l'absence de feuillure pour le recouvrement des volets et par le raccordement au ciseau des feuillures à vitre. Il n'y a donc pas de ravancement au niveau des arasements pour raccorder les parties vitrées aux panneaux (plan n°3). Les bâtis sont seulement moulurés d'un petit chanfrein arrêté en périphérie des panneaux qui sont arasés à l'intérieur et à glace à l'extérieur. Les parements sont dressés sommairement et laissent subsister de nombreuses traces de sciage. Les vantaux battent l'un sur l'autre par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre-feuillure. On notera qu'ils ne comportent pas de jets d'eau. Les petits compartiments vitrés ne montrent aucune empreinte de vergettes, mais seulement un clou dans un angle. Leur petite taille (larg. 195 mm / haut. 245 mm)<sup>1</sup> peut laisser penser qu'ils étaient destinés à recevoir deux carreaux de verre plutôt qu'une vitrerie mise en plomb.

#### Les volets

Ils sont constitués d'un simple panneau dressé uniquement sur sa face extérieure, l'intérieur étant seulement égalisé. Leurs rives sont feuillurées pour les installer à recouvrement sur les vantaux vitrés et sont arrondies grossièrement au rabot.



Fig. E.1. Le logis

Sur le linteau, à droite, l'inscription : « F P M : RENE CADET 1657 »

<sup>1</sup> Le diamètre de deux pieds et six à sept pouces (81 à 84 cm) donné par André Félibien pour le Verre de France produit en plateaux circulaires permet aisément de débiter des carreaux de cette taille. A. Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent*, 1676, Livre premier, p. 260 et 261.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation des vantaux et des volets est assurée par des fiches à gond de hauteur variable suivant leur emplacement. On notera que le forgeage des gonds est assez sommaire, leur section étant plus carrée que ronde (fig. 1.5).

### Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés fermaient par deux verrous verticaux dont seul celui du haut subsiste (fig. 1.3). Son pêne qui coulisse sur une platine à panache dissimule un petit ressort plat pour le maintenir dans la position voulue. Quant aux volets, ils sont obturés par des loquets à ressort dont les platines à panaches ont des proportions bien différentes.

## Datation

Quelle date assigner à cet étonnant châssis ? La fenêtre du pavillon qui l'accueillait peut-être est surmontée d'un linteau portant la date de 1663 (fig. E.2), mais d'autres dates antérieures sont gravées sur l'édifice : 1637 sur la cheminée de la salle (G. CADET 1637) ; 1657 sur le logis (F P M : RENE CADET 1657) et une dépendance (M : RE CADET 1657). Pour ce qui concerne le châssis proprement dit, sa vitrerie réduite (à carreaux de verre ?), l'absence de pièce d'appui moulurée et de jets d'eau, l'utilisation de fiches à gond et de mortaises non traversées, le chevillage parallèle aux arasements, la serrurerie à panaches et les loquets à ressort sont des éléments qui le rattachent plus largement à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, voire au début du suivant. Bien qu'il y ait une incertitude sur l'emplacement de ce petit châssis, son mode de fabrication peut être rattaché aux dates données par le manoir, soit le troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle.



Fig. E.1. Fenêtre du pavillon  
Inscription sur le linteau : « F F P MESTRE RENE CADET  
1663 »

### Situation



### Documents annexés

- Planche n°1 : Châssis
- Plan n°1 : Châssis / élévation intérieure
- Plan n°2 : Châssis / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections
- Plan n°4 : Serrurerie